

## Service de location et lavage de gobelets - SMTD BASSIN EST

### Monographie complète

SMTD Bassin Est (Pyrénées Atlantiques)

Année 1 du PDP : 2010

Nombre d'agents : 53

### Contexte

Suite au diagnostic de territoire, le SMTD s'est aperçu que certaines associations utilisaient déjà des gobelets réutilisables, mais qu'il n'existait pas d'offre simple et centralisée pour le lavage qui nécessite du temps (pour le lavage et le séchage) et un espace de stockage (pour y stocker les gobelets), ainsi qu'une machine à laver.

De plus, il n'existait pas non plus d'offre locale de prêt de gobelet sur l'ensemble du territoire. Seule une association (Béarn Initiatives Environnement, BIE) propose un système de prêt « clé en main » incluant donc le lavage, mais elle ne couvre qu'une partie du territoire. Enfin, les associations ayant des gobelets ne peuvent pas les prêter à d'autres organisateurs, les gobelets étant généralement floqués au nom de l'évènement ou de l'association.

Le SMTD a donc souhaité développer l'action sur le reste de son territoire en proposant elle aussi un système « clé en main » à ses collectivités et plus largement à tous les publics du territoire, tout en s'articulant avec l'offre existante de l'association BIE.

### Objectifs

Objectifs généraux :

- Développer l'utilisation de gobelets réutilisables auprès des organisateurs d'évènement
- Sensibiliser les organisateurs et les participants à la prévention des déchets

Objectifs quantitatifs :

- Détourner 10 tonnes en 2014
- Avoir 50 000 gobelets réutilisables sur le territoire
- 20 % des manifestations du territoire ont recours aux gobelets en 2014



Ces objectifs seront affinés en fonction du retour de l'année une de lancement de l'opération et de la possibilité de mettre en place un recensement des manifestations, via les autres structures utilisant des gobelets, hors service de location.

## Déroulé de l'action

Afin de préparer au mieux le service de location de vaisselle réutilisable, le SMTD organise une réunion avec l'association BIE qui offre déjà un service similaire sur une partie du territoire et avec une communauté de commune venant de démarrer une action similaire. Cette réunion permet au SMTD de profiter d'un bon retour d'expérience, notamment sur l'importance de bien identifier le besoin en gobelets et les freins existants avant d'acheter du matériel et de proposer un système de location. Par exemple, un système intégré de lavage est essentiel, tout comme le fait de facturer les gobelets aux organisateurs.

En réunion des techniciens, le SMTD présente l'idée et recherche des collectivités volontaires pour tester le système de consigne. Le SMTD insiste sur plusieurs points :

- si la phase test est gratuite, le système de location final sera payant ;
- les gobelets ne seront pas floqués justement pour permettre un usage partagé entre tous les organisateurs. Les gobelets arboreront seulement un logo de prévention des déchets.

Lors de la présentation, une des collectivités est d'accord pour demander aux comités des fêtes de son territoire d'être pilotes. 4 comités de fêtes participeront à une réunion de présentation et accepteront de tester les gobelets.

L'organisation d'une phase test avec ces 4 comités est l'occasion de se rendre compte qu'ils ont beaucoup d'interrogations et d'appréhensions sur le système de consigne qu'ils ne connaissent pas bien. Certaines interrogations récurrentes apparaissent :

- comment faire alors que les consignes vont être mal vues lorsque quelqu'un souhaitera « payer sa tournée » ;
- que doit payer le comité des fêtes pour les gobelets non rendus ?
- doit-on resservir dans les mêmes gobelets et le cas échéant qu'en est-il des problèmes d'hygiène ?

L'animatrice n'a pas eu de difficultés particulières à répondre aux différentes questions et à lever les freins grâce au retour d'expérience de l'association BIE et à son expérience personnelle, le système de gobelets et de consigne devenant de plus en plus commun dans les festivals notamment.



La technicienne de la collectivité concernée a accompagné chacun des comités de fêtes pour voir comment concrètement mettre en place le système de consigne lors des fêtes. Le bilan est très positif : les 4 comités des fêtes souhaitent réutiliser les gobelets consignés lors de leurs prochaines manifestations. Le système de consigne n'a pas été difficile à mettre en place, et en plus les comités ont gagné du temps sur le nettoyage des lieux, les poubelles étaient nettement moins remplies et la fréquentation est restée la même.

La phase de test a également permis d'identifier certaines précautions à prendre : les gobelets et le système de consigne ne conviennent pas pour les cafés (nécessite des tasses différentes, et le prix de la consigne est trop important pour le café sans compter qu'en général, les consommateurs n'en prennent qu'un), par exemple, et un comité des fêtes n'avait pas assez de pièce de 1 € pour rendre les consignes. Mais avec le développement des gobelets consignés lors des grosses manifestations (comme les férias de Bayonne par exemple), les festivaliers sont généralement suffisamment habitués. Par contre, il existe un réel gain d'image pour l'organisateur.

Toutefois, un argument essentiel pour que les organisateurs acceptent de recourir au service est qu'il ne coûte pas plus cher que l'achat de gobelets jetables. Pour y arriver, le SMTD recherche une structure d'insertion par le travail pour cela et pour favoriser l'emploi local, vu l'espace de stockage nécessaire pour le séchage, les besoins en personnel pour la gestion et le matériel pour le nettoyage. Le SMTD s'est rapproché du service d'insertion par le travail du CG et de l'agglomération de Pau qui ont pu contacter directement les structures d'insertion par le travail du territoire pour leur présenter le projet. Une structure s'est montrée intéressée, avec une machine à laver suffisamment performante et un espace de stockage pour les gobelets. Avec un tel système, le coût de revient par location et lavage de gobelet est de 6,5 centimes, ce qui est apparu comme compétitif avec les gobelets jetables aux comités des fêtes.

#### *[O46 – Retour d'expérience des 4 comités des fêtes accompagnés]*

Pour identifier le nombre de gobelets à acheter, le SMTD a contacté la ville de Pau qui a envoyé un courrier à toutes ses associations en leur demandant d'estimer leurs besoins en gobelets. Le total était d'environ 25 000 gobelets. Pour être certain de pouvoir répondre à toutes les demandes dans les premiers temps, le SMTD décide de commander 50 000 gobelets, partant du principe que plusieurs manifestations se déroulent en même temps.

Le SMTD souhaite que le système puisse être autonome et qu'outre l'investissement de départ, il n'ait pas à faire de gestion par la suite. Pour cela, le SMTD achète les gobelets et en donne 40 000 en gestion à la structure d'insertion par le travail. Cette dernière sera l'interlocuteur des organisateurs d'événements qui les lui loueront directement, à travers un contrat de location. Ils pourront venir prendre les gobelets directement ou se les faire livrer, et les rendent sales pour lavage. Une consigne de 1 € est laissée par gobelet, qui est rendue lors du retour du gobelet. Chaque gobelet lavé est facturé 6,5 centimes. Des associations ayant déjà leurs propres gobelets peuvent également les faire laver pour le même tarif. Les emprunteurs doivent obligatoirement faire laver les gobelets par la structure, pour des raisons d'hygiène.



Le SMTD reste propriétaire des 40 000 gobelets. C'est ensuite à la structure de gérer les gobelets non rendus pour en recommander si nécessaire, ou investir dans de nouveaux gobelets si la demande existe.

Si à court terme le SMTD va continuer d'accompagner les organisateurs dans la mise en place de la consigne notamment, il souhaite néanmoins former le personnel de la structure pour qu'elle soit autonome et puisse elle-même accompagner les organisateurs.

Les 10 000 gobelets restants sont réservés pour les collectivités adhérentes qui souhaiteraient faire également du prêt à leurs communes ou pour l'organisation de leurs manifestations internes, à condition qu'elles s'engagent dans une démarche d'éco-exemplarité plus globale.

Enfin, avant de communiquer réellement sur l'offre, le SMTD souhaite avoir le retour d'expérience du premier gros festival accompagné et utilisateur du service, en juin 2012. Mais dès à présent, le bouche à oreille commence à fonctionner. Notamment, les services de la ville de Pau ont également contacté le SMTD pour envisager un travail sur leur fête de la musique.

## Résultats

En 2012, le SMTD détient 50 000 gobelets, dont 40 000 sont gérés par une structure d'insertion par le travail et 10 000 qui seront distribués aux collectivités.

En 2011, 8 manifestations ont utilisées des gobelets prêtés ou financés par le SMTD.

Les premiers résultats des manifestations ayant testé le système sont très positifs, aussi bien en termes d'image qu'en termes de temps économisé pour le ramassage des gobelets par exemple.

De plus, le recours à des gobelets peut permettre à des associations de remplir les critères d'éco-conditionnalité des aides de certaines collectivités.

## Moyens humains

La responsable du PLPD : 16 jours en 2011 (mise en place du dispositif, rencontre des organisateurs, conseils méthodologiques...) et 20 jours prévus en 2012 (nécessité de répondre à toutes les demandes, former les premiers bénévoles, encadrer l'activité de la structure d'insertion et communiquer)

2013 et après : temps négligeable (suivi de l'action) pour la responsable du PLPD, l'action étant porté par la structure d'insertion et une association



## Moyens financiers

L'achat de 50 000 gobelets a coûté 9 500 € HT après une consultation de 3 prestataires. Il s'agit du fournisseur retenu par Emmaüs qui les utilise pour un festival local : le retour d'expérience sur la résistance des gobelets au lavage est positif pour ce modèle. Il s'agissait également du modèle le moins cher et fabriqué en France.

D'autres exemples sur : <http://optigede.ademe.fr/eco-exemplarite-dechets-exemples>